

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00159

Numéro SIREN : 809 852 601

Nom ou dénomination : TRINITY

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2022 sous le numéro de dépôt 7724



BILAN ACTIF

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/08/22			Valeurs au 31/08/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	71 789	34 657	37 131	12 514
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 142 680		4 142 680	4 142 680
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 214 469	34 657	4 179 811	4 155 194
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	16 462		16 462	14 754
Autres créances (3)	555 825		555 825	514 163
Fournisseurs débiteurs	173		173	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	808 102		808 102	722 741
Charges constatées d'avance (3)	2 237		2 237	2 276
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 382 799		1 382 799	1 253 934
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 597 267	34 657	5 562 610	5 409 129

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

colic com. et courance
par le Président.



BILAN PASSIF

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/08/22	Valeurs au 31/08/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	4 076 600	4 076 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport	75 100	75 100
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	154 577	143 848
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	871 218	867 360
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	358 619	214 587
SITUATION NETTE	5 536 113	5 377 495
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 536 113	5 377 495
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 183	5 773
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	312	6 567
Dettes fiscales et sociales	16 402	17 694
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 600	1 600
TOTAL DETTES	26 496	31 634
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 562 610	5 409 129

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

26 496

31 634



COMPTE DE RÉSULTAT

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	% CA	Du 01/09/20 Au 31/08/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	185 908	100	172 339	100	13 568	8
Montant net du chiffre d'affaires	185 908	100	172 339	100	13 568	8
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	8 000	4			8 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 533	1	2 598	2	-65	-2
Autres produits	4		5		-2	-29
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	196 445	106	174 943	102	21 502	12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	41 308	22	43 386	25	-2 078	-5
Impôts, taxes et versements assimilés	1 838	1	2 961	2	-1 123	-38
Salaires et traitements	123 114	66	109 875	64	13 239	12
Charges sociales	39 831	21	39 611	23	220	1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	13 151	7	6 446	4	6 706	104
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	13		14		-1	-11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	219 255	118	202 293	117	16 962	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-22 811	-12	-27 350	-16	4 539	17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	36 596	20			36 596	
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	% CA	Du 01/09/20 Au 31/08/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	339 000	182	234 200	136	104 800	45
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 316	3	4 951	3	365	7
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	344 316	185	239 151	139	105 165	44
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	344 316	185	239 151	139	105 165	44
RÉSULTAT COURANT avant impôts	358 102	193	211 801	123	146 301	69
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	332		234		98	42
Sur opérations en capital	184				184	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	516		234		282	121
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL	516		234		282	121
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			-2 552	-1	2 552	100
TOTAL DES PRODUITS	577 874	311	414 328	240	163 545	39
TOTAL DES CHARGES	219 255	118	199 741	116	19 514	10
Bénéfice ou Perte	358 619	193	214 587	125	144 031	67

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
CRÉDIT BAIL
LOCATIONS
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 Variations de la provision spéciale de réévaluation
ÉTAT DES STOCKS
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
EFFETS DE COMMERCE
ENTREPRISES LIÉES
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
LES ENGAGEMENTS
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
LES EFFECTIFS
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
TRANSFERTS DE CHARGES
ANNEXES COVID-19
DETTES LIÉES À LA COVID-19
COMMENTAIRES

Produites	Informations	
	NS	NA
O		
O		
		NA
O		
O		
		NA
		NA
		NA
		NA
O		
		NA
		NA
		NA
O		
		NA
O		
O		
O		
		NA
		NA
O		
		NA
		NA
		NA
		NA
		NA



En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 5 562 609,69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 358 618,57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| - Véhicules de tourisme | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informat | 3 ans |

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

TRINITY
Société par actions simplifiée
au capital de 4 076 600 euros
Siège social : 249 RUE AMIRAL LACAZE, 97410 SAINT-PIERRE
809 852 601 RCS SAINT PIERRE DE LA REUNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 358 619 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	358 619 euros
A la réserve légale	17 931 euros

Solde	340 688 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	871 218 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	1 211 906 euros
A titre de dividendes	400 000 euros
Soit 2,346 euros par action (sur la base de 131 000 droits pour les actions de catégorie A et 39 456 pour les actions de catégorie B)	
Le solde	811 906 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 811 906 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 136 114 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à l'issue de l'assemblée.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Dividendes attribués nominativement et décompte des prélèvements à la source :

A M. Régis FIEGENWALD :

Dividendes brut :	397 640 €
Déduction de l'acompte d'impôt sur le revenu (12,8%) :	50 898 €
Déduction des prélèvements sociaux (17,2 %) :	68 394 €
Dividendes net :	278 348 €

A Mme Laetitia FIEGENWALD :

Dividendes brut :	2 360 €
Déduction de l'acompte d'impôt sur le revenu (12,8%) :	302 €
Déduction des prélèvements sociaux (17,2 %) :	406 €
Dividendes net :	1 652 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/08/2019 : Néant

Exercice clos le 31/08/2020 : 224 607,36 euros, soit 1,31 euros par titre sur la base de 131 000 droits pour les actions de catégorie A et 39 456 pour les actions de catégorie B.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : la totalité.

Exercice clos le 31/08/2021 : 200 000 euros, soit 1,173 euros par titre sur la base de 131 000 droits pour les actions de catégorie A et 39 456 pour les actions de catégorie B.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : la totalité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



colis remis à l'assemblée
par le Président.

SAS TRINITY

Société par actions simplifiée
Au Capital de 4 076 600 Euros

SIEGE SOCIAL :
249, rue Amiral Lacaze
97410 Saint-Pierre
RCS 809 852 601

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes de la période du 01/09/2021 au 31/08/2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/2022

Aux associés de la société TRINITY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRINITY relatifs à l'exercice clos le 31/08/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.09.2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SAS TRINITY

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
de l'exercice clos au 31.08.2022*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation

La Société TRINITY est une Holding détenant des titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 Août 2022 s'établit à 4 142 680 euros et sont évalués à leur coût d'acquisition. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier et vérifier la correcte appréhension et évaluation de ces titres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS TRINITY

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
de l'exercice clos au 31.08.2022*

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SAS TRINITY

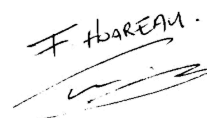
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
de l'exercice clos au 31.08.2022*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Pierre, le 25 novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

**JHP AUDIT
Frédéric HOAREAU**





BILAN ACTIF

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/08/22			Valeurs au 31/08/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	71 789	34 657	37 131	12 514
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 142 680		4 142 680	4 142 680
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 214 469	34 657	4 179 811	4 155 194
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	16 462		16 462	14 754
Autres créances (3)	555 825		555 825	514 163
Fournisseurs débiteurs	173		173	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	808 102		808 102	722 741
Charges constatées d'avance (3)	2 237		2 237	2 276
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 382 799		1 382 799	1 253 934
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 597 267	34 657	5 562 610	5 409 129

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/08/22	Valeurs au 31/08/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	4 076 600	4 076 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport	75 100	75 100
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	154 577	143 848
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	871 218	867 360
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	358 619	214 587
SITUATION NETTE	5 536 113	5 377 495
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 536 113	5 377 495
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 183	5 773
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	312	6 567
Dettes fiscales et sociales	16 402	17 694
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 600	1 600
TOTAL DETTES	26 496	31 634
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 562 610	5 409 129

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

26 496

31 634



COMPTE DE RÉSULTAT

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	% CA	Du 01/09/20 Au 31/08/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	185 908	100	172 339	100	13 568	8
Montant net du chiffre d'affaires	185 908	100	172 339	100	13 568	8
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	8 000	4			8 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 533	1	2 598	2	-65	-2
Autres produits	4		5		-2	-29
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	196 445	106	174 943	102	21 502	12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	41 308	22	43 386	25	-2 078	-5
Impôts, taxes et versements assimilés	1 838	1	2 961	2	-1 123	-38
Salaires et traitements	123 114	66	109 875	64	13 239	12
Charges sociales	39 831	21	39 611	23	220	1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	13 151	7	6 446	4	6 706	104
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	13		14		-1	-11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	219 255	118	202 293	117	16 962	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-22 811	-12	-27 350	-16	4 539	17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	36 596	20			36 596	
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	% CA	Du 01/09/20 Au 31/08/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	339 000	182	234 200	136	104 800	45
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 316	3	4 951	3	365	7
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	344 316	185	239 151	139	105 165	44
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	344 316	185	239 151	139	105 165	44
RÉSULTAT COURANT avant impôts	358 102	193	211 801	123	146 301	69
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	332		234		98	42
Sur opérations en capital	184				184	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	516		234		282	121
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL	516		234		282	121
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			-2 552	-1	2 552	100
TOTAL DES PRODUITS	577 874	311	414 328	240	163 545	39
TOTAL DES CHARGES	219 255	118	199 741	116	19 514	10
Bénéfice ou Perte	358 619	193	214 587	125	144 031	67

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
 ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
 CRÉDIT BAIL
 LOCATIONS
 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
 ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 Variations de la provision spéciale de réévaluation
 ÉTAT DES STOCKS
 ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
 EFFETS DE COMMERCE
 ENTREPRISES LIÉES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
 LES ENGAGEMENTS
 DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
 LES EFFECTIFS
 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
 TRANSFERTS DE CHARGES
 ANNEXES COVID-19
 DETTES LIÉES À LA COVID-19
 COMMENTAIRES

	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
	O	
	O	
		NA
	O	
	O	
		NA
		NA
		NA
		NA
	O	
		NA
		NA
		NA
	O	
		NA
		NA
	O	
	O	
	O	
	O	
		NA
		NA
		NA
		NA
	O	
		NA
		NA
		NA
		NA
		NA



En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 5 562 609,69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 358 618,57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| - Véhicules de tourisme | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informat | 3 ans |

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		1 425		
		Matériel de transport		48 978		35 230
		Matériel de bureau & mobilier informatique		13 231		2 538
		Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				63 633		37 768
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			4 142 680		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL				4 142 680		
TOTAL GENERAL				4 206 313		37 768

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				1 425	
		Matériel de transport			29 613	54 595	
		Mat. bureau, inform., mobilier				15 769	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				29 613	71 789		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				4 142 680		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL					4 142 680		
TOTAL GENERAL				29 613	4 214 469		



AMORTISSEMENTS

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	693	285		978
	Matériel de transport	41 696	10 220	29 613	22 304
	Mat. bureau et informatiq., mob.	8 730	2 646		11 376
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		51 119	13 151	29 613	34 657
TOTAL GENERAL		51 119	13 151	29 613	34 657

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						



AMORTISSEMENTS

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

Primes de remboursement des obligations





I.FINANCIÈRE - LISTE FILIALES

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AES SAINTE CLOTILDE - -	7 622	146 183	100,00	27 698
QUINTA ESSENTIA - -	3 186 341	1 366 619	80,67	622 556
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

I.FINANCIÈRE - TABLEAU FILIALES

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
AES SAINTE CLOTILDE - -	7 622	118 485	100,00					38 981	27 698	27 000
QUINTA ESSENTIA - -	3 186 341	499 264	80,67					325 365	622 556	312 000
	Clôture : 31 mai 2022									
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

Observations

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

I.FINANCIÈRE - TABLEAU FILIALES

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 462	16 462	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 232	4 232	
	Etat & autres	202	202	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	551 565	551 565	
	Charges constatées d'avance	2 237	2 237	
TOTAUX		574 697	574 697	
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	18 300
Disponibilités	
TOTAL	18 300



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40 766,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	40 766,00	100,00



ETAT DES DETTES

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	312	312		
Personnel & comptes rattachés	4 495	4 495		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 560	7 560		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 704	2 704		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 643	1 643		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	8 183	8 183		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 600	1 600		
TOTAUX	26 496	26 496		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

6 774

TOTAL DES CHARGES À PAYER

6 774



LES EFFECTIFS

Sas TRINITY

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/08/2022	31/08/2021
Personnel salarié :	3,09	3,09
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3,09	3,09
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		